

DE BATZ,

DES BARONS DE BATZ-DE-CHALOSSE, DES PREMIERS VICOMTES DE LOMAGNE,

NOBLES, MESSIRES, ÉCUYERS, CHEVALIERS, SEIGNEURS, BARONS DE BATZ, TRENQUELLÉON, MIRE-POIX, LE PUY, DIEULIVOL; — SEIGNEURS DE MONON, LE GUAY, SAINT-JUSTIN, LAUBIDAT GONTAUT, LILLE, SAINT-JULIEN, GAJEAN, SAINTE-CHRISTIE; — hauts-justiciers DE BIANE, etc.; — *en Chalosse, Lannes, Armagnac, Albret, Condomois, Allemagne, Suède, Norvège, etc.*

ARMES : *Parti, au 1 de gueules, au Saint-Michel d'argent terrassant un dragon au naturel; au 2 d'azur, au lion d'or gravissant un rocher de cinq coupeaux d'argent.* Couronne de marquis; supports : deux lions; devise : IN OMNI MODO FIDELIS. — DE BATZ (en Autriche et Wurtemberg) : *Parti au 1 d'azur, au génie d'argent tenant une bible à senestre; au 2 de gueules, à l'épée d'argent la pointe en haut.* Casque taré de front à 5 grilles, orné de ses lambrequins d'azur, d'argent et de gueules, et sommé d'une couronne de comte rehaussée de 3 plumes. Supports : deux griffons; devise : NON TEMERE AST STRENUA.

Ainsi que nous l'avons écrit à la page 457 du premier volume de cet ouvrage, il existe en Gascogne deux terres du nom de Batz, dont chacune est le berceau d'une famille ancienne et illustre.

La maison de Batz, qui fait le sujet de la présente Notice, est sortie de la seigneurie et du château de Batz, en Chalosse, au diocèse de Dax; ce château, qui vraisemblablement fut bâti vers le XI^e siècle, ou même avant, par les premiers vicomtes de Lomagne, issus de la race des Mérovingiens d'Aquitaine, — avait dès la plus haute antiquité le titre de baronnie. On voit ses premiers possesseurs nommés avec la principale noblesse de la Gascogne, dans les anciennes chartes, et leurs enfants occuper les positions les plus élevées et les plus dignes.

La première maison des vicomtes de Lectoure et de Lomagne était issue directement, et par mâles, de la race d'Eudes-le-Grand, duc d'Aquitaine et de Gascogne, arrière-petit-fils de Clotaire II, roi des Franks (race mérovingienne). La branche aînée de cette maison s'éteignit en la personne d'Odon II, vicomte de Lomagne et d'Auvillars, vivant en 1090, père d'une fille unique, Azeline ou Anicelle, qui porta en dot la vicomté de Lomagne à Géraud II, comte d'Armagnac. La baronnie de Batz, en Chalosse, avait dû être démembrée longtemps avant cette époque des possessions des vicomtes de Lomagne, puisque son existence dans la maison à laquelle elle avait donné son nom est constatée à partir de l'an 1050.

De Géraud II, comte d'Armagnac et vicomte de Lomagne du chef de sa femme (issu également par les mâles de la race d'Eudes-le-Grand, duc d'Aquitaine), est sortie la seconde maison des vicomtes de Lomagne, dont une branche cadette a porté le nom de barons de Batz, en Bruilhois, comme nous l'avons exposé dans la généalogie de cette famille.

Les maisons de Batz-Trenquelléon, Mirepoix, Aurice, etc., ont donc vraisemblablement une origine commune, et cette origine doit remonter incontestablement aux premiers ducs d'Aquitaine.

Arnaud-Raymond DE BATZ figure parmi les souscripteurs de la charte de fondation de l'abbaye de Saint-Pé de Generest, au diocèse de Tarbes, promulguée en 1050 par Sanche, duc de Gascogne. Les signataires de cette charte, qu'on doit aussi regarder comme les bienfaiteurs de ce monastère, et comme les plus grands feudataires du duché, sont nommés dans l'ordre suivant : Garcie-Arnaud, comte de Bigorre ; Bernard, comte d'Armagnac ; Aymery, comte de Fézensac ; Bernard, comte de Pardiac ; Centulle-Gaston, vicomte de Béarn ; Fort, vicomte de Lavedan, et ses fils Garcie et Guillaume ; Guillaume-Dat, vicomte du Sault (*Sylvanensis*) ; Guillaume-Odon, vicomte de Montaner ; Raymond-Guillaume de Bénac ; Arnaud-Raymond DE BATZ, etc., etc. (*Gall. Christ., in-fol., édit. de 1716, t. I; Instrumenta, p. 194*).

Bernard DE BATZ, abbé du monastère de Saint-Sever, fut évêque de Lescar, de 1055 à 1072.

Fortaner DE BATZ est un des seigneurs de Gascogne cités dans les lettres de créance que le roi d'Angleterre adressa, le 17 juillet 1515, à Amalric de Créon, son sénéchal, au sire d'Albret et autres, concernant la gestion du duché de Guienne.

Les successeurs de Fortaner de Batz se trouvèrent mêlés et avoir part, sans aucun doute, aux dernières luttes que soutinrent les provinces du sud-ouest, luttes qui déterminèrent l'expulsion des Anglais de la Guienne. On sait que ces derniers emportèrent à la tour de Londres tous les titres publics et particuliers qui avaient survécu durant la guerre. Par là, presque toutes les familles d'ancienne chevalerie de notre province furent dépouillées de leurs monuments les plus précieux.

Ce point est si peu contestable pour la maison de Batz, qu'il se trouve prouvé par le premier titre de sa filiation suivie.

En effet, trente-sept ans après l'expulsion des Anglais, Raymond de Batz, dont tous les papiers avaient disparu, se fit délivrer une attestation de sa noblesse de nom et d'armes, par les principaux habitants de sa contrée. Cette attestation, faite en la baronnie de Batz, au pays de Chalosse, est à la date du 4^{er} juillet 1490 ; elle suffirait à elle seule à prouver l'ancienneté de cette famille.

Depuis cette époque, la maison de Batz s'est distinguée par ses services militaires, non moins que par ses alliances, dont plusieurs sont du premier rang; il nous suffira de citer les de Vaqué, de Caritan, de Gamardes, du Luc, de La Rivière, du Broqua, de Rabars-Feydeau, de La Peyre, de Marenzac, de Lustrac, de Malide, Prondre de Guermande, de La Roche-Foucauld, de Clermont-Tonnerre, de Gand, de Brancas, de Sevin, de Montégut, de Manas, de Lary, de Naucaze, de Peyronencq de Saint-Chamarand, de Calvimont, de Bourbon-Lavedan, de Mouilhet, d'Aux-Lescout, de La Fayette, de La Panouse, de La Roche-Lambert, de Montvalla, de La Garde de Saignes, de Pins, de Galard, de Minvielle, de Parabère, de La Tour d'Auvergne-Lauragais, de Brissac, de Combettes, de Gensac, de La Tour-Landorthe, de La Claverie, de Péguillan de Larboust, etc., etc.

La généalogie de la maison de Batz a déjà été publiée par d'Hozier, dans l'*Armorial Général de France*; par Lainé, dans les *Archives de la Noblesse*; par Saint-Allais, dans son *Nobiliaire universel de France*, et par La Chesnaye des Bois, dans le *Dictionnaire de la Noblesse*. Pour le présent travail, nous nous sommes appuyé de l'autorité de ces remarquables généalogistes et de plusieurs titres de famille qui nous ont été communiqués par la branche de Mirepoix.

La maison de Batz s'est divisée en France, depuis 1490, en trois branches actuellement subsistantes, connues sous les noms de *Trenquelléon*, de *Gajeau* et de *Mirepoix*. Un rameau de la branche de Trenquelléon, établi en Allemagne à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes, y subsiste encore avec un rang distingué.

I. Noble Raymond DE BATZ, écuyer, né vers le milieu du XV^e siècle, demanda et obtint, le 1^{er} juillet 1490, une attestation de sa noblesse, faite en la baronnie de Batz, au pays de Chalosse. Un titre concernant Manaud de Batz, *le Faucheur*, fils de Pierre II, baron de Batz, et de Marguerite de Leaumont, en date du 31 août 1582, et dans lequel ce Manaud de Batz est nommé oncle de Jean de Batz, sieur de Monon, fait présumer très-vraisemblablement que Raymond de Batz avait épousé une demoiselle DE LEAUMONT, qui lui avait porté en dot la co-seigneurie de la terre de Sainte-Christie. Il eut pour enfants :

- 1^o Arnaud, dont l'article suit;
- 2^o Marie de Batz, alliée : 1^o le 12 décembre 1561, à Laurent de Vaqué, du lieu de Saint-Justin, en Marsan; 2^o le 6 août 1566, à Jean du Goin, sieur de Rivière.

II. Arnaud DE BATZ, écuyer, fit son testament le 28 mars 1552; il y nomme ses enfants issus de son mariage avec damoiselle Antoinette DE CARITAN, savoir :

- 1^o Jean I, dont l'article suit;
- 2^o Mondinette de Batz, mariée, par contrat du 17 juin 1584, avec Gaxion Rebesies.

III. Jean DE BATZ, 1^{er} du nom, écuyer, sieur de Monon et de la maison noble du

Guay, né à Nérac, épousa en cette ville, par contrat du 25 septembre 1584, damoiselle Anne DE GAMARDES, sœur du capitaine Jacques de Gamardes. Institué héritier universel des biens de son père, pour en jouir et faire à son plaisir et volonté, il eut d'Antoinette de Caritan, sa mère, donation de tous les biens de celle-ci, par acte du 27 février 1599, passé devant Duprat, notaire royal, insinué à Nérac le même jour. Jean de Batz servit avec distinction en qualité d'homme d'armes de la compagnie d'Ordonnances du baron de Miossens, comme le constate un certificat de ce dernier, en date du 17 septembre 1596. Par son testament, en date du 5 septembre 1614, signé d'Amblar, notaire royal, il nomma sa femme et ses enfants; institua héritier universel Joseph de Batz, son fils, et voulut être inhumé dans la sépulture des chrétiens de la religion réformée. Il vivait encore le 22 décembre 1619, et mourut avant le 6 mars 1621. Les enfants provenus de son dit mariage sont :

- 1° Joseph, dont l'article suit;
- 2° Suzanne de Batz, épouse, en 1614, de Mathieu du Luc, écuyer de la ville de Nérac;
- 3° Olympe de Batz, mariée, peu avant le 22 décembre 1619, avec Barthélémy de La Rivière;
- 4° Jeanne de Batz; elle paraît être morte sans alliance, de même que ses deux sœurs qui suivent;
- 5° Anne de Batz, qui fit faire judiciairement, le 8 avril 1621, l'inventaire des titres de sa famille qui avaient échappé aux désordres de la guerre civile et de la peste. Dans cet acte, sa filiation est remontée, par ces mêmes titres, jusqu'à noble Raymond de Batz, écuyer, son bisayeul, dont la noblesse avait été attestée en 1490;
- 6° Marthe de Batz.

IV. Joseph DE BATZ, écuyer, seigneur du Guay, Monon, Saint-Justin, Laubidat, Gontaut, né à Nérac, épousa, par contrat du 22 décembre 1619, expédié par Remeillé, greffier (mariage solennisé en l'église prétendue réformée), et sous l'assistance de son père, damoiselle Marie-Rachel DE VAQUÉ, — nièce de Pierre de Vaqué, écuyer, et sœur de noble Charles de Vaqué, écuyer, sieur de Limon, — fille de feu Jean de Vaqué, avocat au Parlement de Bordeaux, et de damoiselle Marthe Castain. Joseph de Batz fit dresser, le 9 décembre 1624, un inventaire des titres qui avaient échappé à l'incendie de son château du Guay et au pillage qu'en avaient fait les gens de guerre, lors du siège de Nérac en 1624. En considération de ses services, il obtint du roi Louis XIII, le 15 juin 1628, des lettres de sauvegarde pour ses maisons nobles et seigneuries de Saint-Justin, de Gontaut et du Guay, situées en la province de Guienne (*signé Louis, et plus bas* : par le Roy, PHÉLYPEAUX). Le même prince le nomma, le 20 août 1634, capitaine d'une compagnie de 400 hommes de guerre à pied français, dans le régiment de Castelnau, et il commanda cette compagnie à l'armée du maréchal de Brézé, comme il résulte d'une attestation des officiers de justice de la juridiction de Saint-Justin, en date du 8 mai 1635, justifiant que Joseph de Batz était parti de Saint-Justin pour servir le Roi en qualité de capitaine au régiment de Castelnau,

et d'un certificat du maréchal marquis de Brézé, constatant les services rendus au pays par Joseph de Batz, en date du 11 mai 1655. Joseph de Batz mourut au siège de Calais peu de temps avant le 8 mars 1656. Il laissait de sa femme prénommée :

- 1° Jean, dont l'article suivra;
- 2° Joseph de Batz, écuyer;
- 3° Charles, auteur d'une branche établie en Allemagne, à laquelle nous consacrerons en son lieu une notice;

V. Jean de Batz, II^e du nom, seigneur du Guay, de Laubidat et de Gontaut, obtint, le 22 décembre 1657, une attestation des notables de la ville de Saint-Justin, en Marsan, portant qu'en l'année 1652, la maison de feu damoiselle Rachel de Vaqué, sa mère, située dans cette ville, avait été prise et pillée par les troupes du colonel Baltazar. Il servit en qualité de volontaire dans l'armée du Roi, commandée par le duc d'Épernon, et se signala, ainsi que son frère Charles de Batz, à l'attaque des retranchements de La Bastide, « où ils s'étaient comportés en gens de cœur, » selon les expressions d'un certificat que le comte de La Serre d'Aubeterre, lieutenant général des armées du Roi, donna à Jean de Batz, le 12 janvier 1667. Le 24 mai suivant, M. Dupuy, commissaire subdélégué à Condom de M. Pellot, intendant de Guienne, lui donna acte de la représentation des titres justificatifs de sa noblesse d'extraction, pour y avoir égard lors de la confection du catalogue général des gentilshommes. Jean de Batz fit son testament le 15 juillet 1685, et voulut, par cet acte, être inhumé dans la sépulture de ceux qui professaient la religion réformée. Il ne vivait plus le 9 mars 1684, date de l'ouverture de son testament, faite à la réquisition de Samuel de Batz, son fils aîné. Il avait épousé, par contrat du 1^{er} décembre 1654 (*signé Darbissan*, notaire royal), damoiselle Marie Lormier, fille de Samuel Lormier, avocat au Parlement de Bordeaux, et de noble damoiselle Marie de Barrière. De ce mariage sont provenus :

- 1° Samuel de Batz, écuyer, seigneur du Guay et de Gontaut, fournit aveu et dénombrement de cette dernière seigneurie à la chambre des Comptes de Navarre, le 26 février 1685, et mourut célibataire;
- 2° Joseph de Batz-Lormier, écuyer, sortit de France après la révocation de l'Édit de Nantes, s'attacha au roi de Prusse, et servit avec distinction dans les Grands Mousquetaires. Il mourut, en 1730, à Berlin, couvert de blessures, étant alors major d'infanterie et pensionnaire du roi Frédéric-Guillaume II;
- 3° François, qui a continué la descendance;
- 4° Olympe de Batz, mariée, en 1699, avec Jean de Marenzac, gentilhomme de Périgord;
- 5° Suzanne de Batz.

VI. François de Batz, I^{er} du nom, chevalier, seigneur, baron de Trenquelléon, seigneur de Gontaut, Laubidat, Le Guay, Lille, et autres lieux, ne partagea pas l'émigration des autres membres de sa famille, mais demeura en France, où il abjura le

protestantisme, et rentra dans le giron de l'Église romaine. Né le 8 juin 1670, et baptisé le 16 du même mois dans le temple consacré à l'exercice de la religion prétendue réformée, en la ville de Nérac, il fut nommé successivement capitaine dans le régiment de Guiche-Infanterie, par commission royale du 12 août 1690; servit le Roi avec distinction en cette qualité; eut le brevet de capitaine lieutenant de la compagnie colonelle du régiment de Coëtquen, en 1698, et celui d'aide-major du même régiment, le 15 juin 1702. Par acte du 3 février 1708, François de Batz vendit sa terre seigneuriale de Gontaut et les fiefs, droits et devoirs seigneuriaux de Laubidat, pour la somme de 8,400 livres, à Jean Ferron, chevalier, seigneur de Carbonnieux, vicomte d'Ambrux, et fut maintenu dans sa noblesse, avec son frère aîné, par ordonnance de M. de La Bourdonnaye, intendant de Bordeaux, du 21 mai 1708. Il épousa, par contrat du 24 juin 1708 (mariage célébré le 28 du même mois), dame Anne du Broqua de Trenquelléon, baronne de Trenquelléon, qui apporta cette terre dans la maison de Batz. Anne du Broqua de Trenquelléon était veuve de noble Jean-François de La Peyre, écuyer, seigneur de La Lanne, dont elle avait eu pour fils : Gaspard de La Peyre, chevalier, seigneur de La Lanne, d'Auriolle et de Peyrelongue, colonel d'infanterie, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant de grenadiers au régiment des gardes françaises, lequel mourut, le 30 mai 1745, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Fontenay, étant capitaine de grenadiers au même régiment, et brigadier des armées du Roi (*Chronologie hist. militaire, par PINARD, t. VIII, p. 414*). — Elle était nièce d'Alexandre du Broqua de Trenquelléon, lieutenant colonel du régiment de Médoc, et fille de noble Joseph du Broqua, écuyer, seigneur, baron de Trenquelléon, mort en 1703, et d'Olympe du Puy, morte en 1694. — Ledit Joseph du Broqua était fils de Daniel du Broqua, baron de Trenquelléon, terre pour laquelle il fit hommage au Roi, en la chambre des Comptes de Paris, et de Sereine de Rabar, fille de Pierre de Rabar, écuyer, seigneur de Cerveaud et de Montgré, conseiller au Parlement de Bordeaux, et de Sereine de La Touche. Daniel du Broqua mourut de la peste.

François de Batz quitta le service au mois d'août 1708, et mourut le 4 mars 1746. Sa femme lui survécut jusqu'au mois de mai 1757. Leurs enfants furent :

- 1° Charles I, dont l'article suit;
- 2° Alexandre, auteur de la branche des barons DE MIREPOIX, rapportée en son rang;
- 3° Gaspard de Batz, né le 6 août 1717, et baptisé le surlendemain dans l'église Saint-Nicolas de Nérac, par M. Parent, vicaire de cette église, embrassa l'état ecclésiastique, et fut docteur de Sorbonne, vicaire général du diocèse d'Auch, et baron du Puy et de Dieulivol; il fut nommé en 1745 abbé commandataire et seigneur de l'abbaye de Saint-Ferme, dans le Bazadois, et membre de la Société royale de Navarre. Il mourut en 1785.
- 4° Messire Charles II de Batz, écuyer, né le 18 avril 1721, baptisé à Saint-Nicolas de Nérac le surlendemain. Il fut nommé lieutenant au régiment d'Auvergne-Infanterie en 1737, capitaine dans le même corps en 1742, et chevalier de l'Ordre royal et militaire de

Saint-Louis en 1756. Il quitta le service l'année suivante, avec une pension du Roi, et mourut dans un âge très-avancé.

VII. Messire Charles DE BATZ, chevalier, seigneur, baron de Trenquelléon, seigneur du Guay et de Saint-Julien, baptisé le 4^{er} décembre 1712, épousa : 1^o par contrat du 26 novembre 1738, noble demoiselle Catherine DE LUSTRAC DE LOSSE, fille de messire Bertrand de Lustrac de Losse, major du régiment de Beaujeu, et de dame Catherine du Barry, sa seconde femme, morte sans enfants ; — 2^o par contrat du 28 juillet 1750, passé à Paris, demoiselle Marie-Catherine-Élisabeth DE MALIDE, fille de feu messire Louis, comte de Malide, chevalier, brigadier des armées du Roi, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine au régiment des gardes françaises, et de Françoise-Élisabeth Prondre. — Élisabeth de Malide était nièce de Marguerite-Pauline Prondre de Guermande, femme : 1^o de Barthélemy, marquis de La Roche-Foucauld, comte de Chef-Boutonne, lieutenant général des armées du Roi, capitaine des gardes de madame la duchesse de Berry, et lieutenant de la compagnie des gendarmes de Flandre ; 2^o de Gaspard, marquis, puis duc de Clermont-Tonnerre, pair et maréchal de France, chevalier des Ordres du Roi ; enfin, elle était cousine germaine de Pauline-Louise-Marguerite-Françoise de La Roche-Foucauld de Roye, femme d'Alexandre-Maximilien-Balthazar de Gand, comte de Middelbourg, maréchal de camp, gouverneur de Bouchain (frère du maréchal prince d'Isenghien), dont la fille, Élisabeth-Pauline de Gand de Mérode, a épousé, le 11 janvier 1755, Louis-Léon-Félicité de Brancas, alors comte, depuis duc de Lauraguais et de Brancas, pair de France, mort en octobre 1824, sans postérité. Son épouse avait péri sur l'échafaud révolutionnaire, à Paris, le 16 février 1794.

Le baron de Trenquelléon n'a pas eu d'enfants de sa première femme. Ceux issus du second lit furent :

- | | |
|---|---|
| 1 ^o Charles-Joseph-François-Marie-Marthe, qui suit ; | |
| 2 ^o François, auteur de la branche DE GAJEAN, rapportée ci-après ; | |
| 3 ^o Catherine-Anne de Batz, née le 30 octobre 1756 ; | } Ces quatre filles étaient religieuses
ou ne se sont pas mariées. |
| 4 ^o Anne-Angélique de Batz, née le 31 juillet 1761 ; | |
| 5 ^o Marie-Élisabeth de Batz, née le 16 juillet 1764 ; | |
| 6 ^o Anne-Charlotte de Batz, née le 30 juillet 1769. | |

VIII. Messire Charles-Joseph-François-Marie-Marthe DE BATZ, chevalier, seigneur, baron de Trenquelléon, seigneur du Gay et de Saint-Julien, né le 25 juillet 1754, au château de Trenquelléon, ancien page du Roi en la grande écurie, et successivement lieutenant en premier au régiment des gardes françaises, puis capitaine au même corps, avec rang de colonel d'infanterie, créé chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis le 17 septembre 1789, a émigré en 1794, et a fait toutes les campagnes des Princes, où il commandait les gendarmes de Condé, et celle de Quiberon. Le

baron de Batz est décédé le 18 juin 1845, laissant du mariage qu'il avait contracté, le 27 septembre 1787, avec Marie-Ursule-Claudine DE PEYRONENC DE SAINT-CHAMARAND, fille aînée de haut et puissant seigneur Bernard-Joseph, comte de Peyronenc de Saint-Chamarand, seigneur de Marcenac, Veyrières, Murat et autres lieux, et de Marie-Élisabeth-Pauline de Naucaze, derniers rejetons des deux illustres maisons de Peyronenc et de Naucaze, originaires du Quercy, — un fils et deux filles, savoir :

- 1° Charles-Polycarpe, dont l'article suit;
- 2° Marie-Adèle-Élisabeth-Catherine-Jeanne de Batz, née le 10 juin 1789, fondatrice et supérieure des Filles de Marie, d'Agen; décédée le 10 janvier 1828, à Agen, en odeur de sainteté;
- 3° Marie-Josèphe-Françoise-Désirée de Batz, née en Portugal le 5 juin 1799, mariée, le 17 mai 1817, à son cousin Charles-Alexandre-Ange, baron de Batz de Mirepoix.

IX. Charles-Polycarpe DE BATZ, baron de Trenquelléon, né le 26 janvier 1792, au château de Trenquelléon, chef des nom et armes de sa famille, chevalier de la Légion-d'Honneur, membre du conseil général du département de Lot-et-Garonne, a épousé, le 7 octobre 1843, Adèle-Sereine-Bernardine DE SEVIN DE SÉGOUNAC, fille de Jean-Chrysostôme de Sevin, baron de Ségougnac, ancien capitaine au régiment de Deux-Ponts-Cavalerie, et de Louise-Paule-Florent de Manas de Lamezan. De ce mariage :

- 1° Charles-Louis-Joseph-Jean de Batz de Trenquelléon, né le 19 mars 1815, non marié;
- 2° Léopold-Joseph-Stanislas-Chrysostôme de Batz de Trenquelléon, né le 30 juillet 1816, marié en 1845 à Louise DE COQUET DE SAINT-LARY, fille de N... de Coquet de Saint-Lary, ancien colonel d'infanterie, dont :
 - A. Fernand de Batz de Trenquelléon;
 - B. Aimée de Batz de Trenquelléon.
- 3° Arthur-Marie-François-Grégoire de Batz de Trenquelléon, né le 3 septembre 1818, non marié;
- 4° Marie-Angéline-Clémentine-Louise de Batz de Trenquelléon, née le 19 août 1819, décédée;
- 5° Marie-Françoise-Xavier-Pauline de Batz de Trenquelléon, née le 16 mars 1820, mariée en août 1839 avec noble Alexandre d'Angeros de Castelgaillard;
- 6° Louise de Batz de Trenquelléon, décédée fort jeune.

BRANCHE DE BATZ DE GAJEAN.

VIII. François DE BATZ, chevalier, seigneur de Gajeau, né le 17 juillet 1759, au château de Trenquelléon, chef d'escadre des armées navales, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, second fils de Charles de Batz, baron de Trenquelléon, et de Marie-Catherine-Élisabeth de Malide, entra fort jeune dans la marine, et

s'éleva rapidement, par son courage et ses brillants services, du grade d'enseigne à celui de capitaine de vaisseau. Nommé chef de division par la suite, il fit toutes les campagnes de la guerre de 1778, dans les escadres et armées navales des comtes d'Orvilliers, de Guilhem, de Montreuil et de Grasse, et se distingua ensuite sous le bailly de Suffren; de retour en France, et pendant la Révolution, il servit sous les ordres du célèbre amiral Villaret-Joyeuse, et eut le commandement successif de trois vaisseaux. Il était à la tête de la première division de l'escadre du contre-amiral Nielli, sur le vaisseau les *Droits de l'Homme*, lorsque seul il attaqua le vaisseau anglais l'*Alexandre*, de 74 canons, s'en empara après un combat héroïque, et le conduisit triomphalement dans le port de Brest. François de Batz se retira du service en 1804. Il avait été décoré de la croix de Saint-Louis sous Louis XVI. L'amiral Villaret-Joyeuse lui écrivait la lettre suivante, au sujet d'une pension :

« MON CHER TRENQUELLÉON,

» J'ai reçu votre lettre, et me suis transporté de suite chez le Ministre de la marine pour
 » lui demander votre pension, lui faisant observer qu'il y avait peu d'officiers qui la méritas-
 » sent plus que vous, par vos longs et honorables services. — Je regrette bien, mon bon et
 » ancien camarade, que vos infirmités aient privé la marine d'un officier aussi distingué que
 » vous par son talent et son courage. J'eusse été trop heureux d'avoir beaucoup de coopéra-
 » teurs tels que vous. Adieu, mon cher Trenquelléon, etc.

Signé : » VILLARET-JOYEUSE. »

François de Batz-Trenquelléon est mort le 18 octobre 1843, laissant de son mariage, contracté en 1793, avec Marie-Gabrielle DE VILLECOUR :

- 1° Joseph-Armand, dont l'article suit ;
- 2° Louis-Augustin-Timoléon de Batz de Gajeau, né le 4 octobre 1803, garde du corps du Roi en 1820, retiré démissionnaire en 1830; nommé ensuite lieutenant au 12^e chasseurs à cheval, il refusa de prendre du service sous le gouvernement de Juillet. Il a épousé Véréthie DE Boc, sœur de la femme de son frère, et en a trois filles, savoir :
 - A. Joséphine de Batz de Gajeau, mariée en 1858 avec M. d'Arodes;
 - B. Angèle de Batz de Gajeau;
 - C. Blanche de Batz de Gajeau.
- 3° Marie-Caroline-Ursule-Émilie de Batz de Gajeau, née le 22 février 1798;
- 4° Marie-Élizabeth-Céline de Batz de Gajeau, née le 3 novembre 1800;
- 5° Marie-Françoise-Anaïs de Batz de Gajeau, née le 5 octobre 1808;
- 6° Marie-Antoinette-Eugénie de Batz de Gajeau, née le 15 février 1810.

IX. Joseph-Armand DE BATZ DE GAJEAN, chevalier, né le 26 février 1796, garde du corps du roi Louis XVIII en 1816, retiré du service avec le grade de lieutenant de cavalerie, et une pension en 1827, a de son mariage avec Louise DE Boc :

- 1° Charles de Batz de Gajeau;

- 2° Joseph de Batz de Gajeau;
- 3° Eugénie de Batz de Gajeau;
- 4° Céline de Batz de Gajeau.
- 5° Émilie de Batz de Gajeau.

BRANCHE DE BATZ DE MIREPOIX.

VII. Alexandre DE BATZ, chevalier, seigneur, baron de Batz et de Mirepoix, seigneur de Sainte-Christie, et seigneur haut justicier de Biane, né le 20 juin 1745, et baptisé le 25 du même mois, à l'église Saint-Nicolas de Nérac, par M. Parent, vicaire de cette paroisse, second fils de François de Batz, 1^{er} du nom, baron de Trenquelléon, et de dame Anne du Broqua, fut capitaine au régiment de Conty, par brevet du 25 mars 1745, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ainsi qu'il résulte d'une lettre des plus flatteuses que lui adressa le marquis d'Argenson, lui annonçant la croix de cet ordre et une pension de 400 livres, en considération des blessures graves qu'il avait reçues à la bataille de La Madona; il fut nommé lieutenant des maréchaux de France, en Condomois, et en cette qualité juge du point d'honneur de la Noblesse, par commission du 5 août 1750 (*signé* : Le maréchal de CLERMONT-TONNERRE). Il avait épousé, par contrat du 20 mars 1750, devant Bourdonnié, notaire de la ville d'Auch, demoiselle Marie DE LA CLAVERIE DE SOUPETS, fille de messire Philippe-Ignace de La Claverie, chevalier, baron de Soupets, seigneur de La Claverie, Belloc, et autres lieux, et de dame Barthélemye de Minvielle, et arrière-petite-fille de Jean-François de La Claverie, baron de Soupets, mestre de camp de cavalerie et conseiller d'État d'épée. Alexandre de Batz mourut en 1805. De son mariage sont provenus un fils et une fille :

- 1° Gaspard-François-Barthélemy-Maurice-Alexandre, dont l'article suit;
- 2° Jeanne-Françoise-Marguerite-Marie de Batz de Mirepoix, née le 2 juin 1754, mariée à messire Louis d'Aignan, ancien officier au régiment de la Reine.

VIII. Gaspard-François-Barthélemy-Maurice-Alexandre DE BATZ, baron de Batz et de Mirepoix, chevalier, seigneur de Sainte-Christie, seigneur haut justicier de Biane, naquit le 15 janvier 1752, fut baptisé le 3 juillet de la même année, en l'église paroissiale de La Boubée, et eut pour parrains messire Gaspard de Batz, son oncle, abbé commandataire de Saint-Ferme, vicaire général de l'archevêque d'Auch, et messire N... de La Porterie, colonel du mestre de camp général Dragons, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, -- et pour marraine madame Barthélemye de Minvielle, baronne de Soupets, sa grand'mère. Il servit le roi pendant quelque temps, comme officier au régiment de Bourbonnois-Infanterie. Retiré du service jeune encore, il épousa, par contrat du 8 décembre 1784, très-haute et très-puissante demoiselle Marie-Thérèse-Julie DE MONTÉGUT, fille de très-haut et très-puissant seigneur messire

Jean François de Montégut, conseiller en la grand'chambre du Parlement de Toulouse, seigneur de La Bourgade, Ginestous, Puymignon, Le Blancar, Arnac, La Feuillade et autres places, — mort sur l'échafaud révolutionnaire en 1793, ainsi que son fils Philibert de Montégut, aussi conseiller au Parlement de Toulouse, qui périt en 1794, — et de très-haute et très-puissante dame Marie-Anne de Mouilhet, de l'une des plus anciennes familles du Rouergue.

Gaspard de Batz mourut le 15 juillet 1827, et la baronne de Mirepoix au mois de septembre 1817. De leur mariage sont issus :

- 1^o Charles-François-Alexandre-Ange, dont l'article suit ;
- 2^o Henry-Gaspard de Batz de Mirepoix, né en 1797, sous-lieutenant dans la légion du Gers en 1815, puis sous-lieutenant au 18^e de ligne, et enfin lieutenant dans la garde royale en 1823, retiré du service à la fin de la Restauration ;
- 3^o Marie-Françoise-Henriette de Batz de Mirepoix, mariée en 1803 à Bernard-Marie-Joseph de Lary, comte de La Tour, ancien lieutenant au régiment de Lyonnais ;
- 4^o Françoise-Charlotte de Batz de Mirepoix, née en 1789, mariée en 1819 avec François de Colomès de Gensac.

IX. Charles-François-Alexandre-Ange DE BATZ, baron de Batz, né le 15 novembre 1795, a servi le Roi, en 1815, dans la compagnie des volontaires royaux de la Haute-Garonne ; il a épousé, par contrat du 17 mai 1817, sa cousine Marie-Françoise-Joséphine-Désirée DE BATZ DE TRENQUELLÉON, fille de Charles-Joseph-François-Marie-Marthe de Batz, baron de Trenquelléon, et de Marie-Ursule-Claudine de Peyronenc de Saint-Chamgrand. De ce mariage sont issus onze enfants, savoir :

- 1^o Edmond-Marie-Louis-Henry de Batz, baron de Mirepoix, né le 14 juin 1822, a épousé, par contrat du 21 septembre 1856, mademoiselle Françoise-Henriette-Marie-Cécile D'AUX DE LESCOUT, fille d'Ernest-Auguste d'Aux de Lescout ⁽¹⁾ et de Marie-Françoise-Cécile-Henriette de Labat de La Peyrière. De ce mariage sont issus :
 - A. Charles-François-Ernest-Marie de Batz de Mirepoix, né le 3 juillet 1857 ;
 - B. Arnaud-Alexandre-Étienne-Marie de Batz de Mirepoix, né le 30 janvier 1859.
- 2^o Charles-Alexandre-Marie de Batz de Mirepoix, né le 18 mars 1827, capitaine au corps impérial d'état-major, attaché à la 3^e division militaire ;
- 3^o Marie-Joseph-Philibert de Batz de Mirepoix, né le 10 décembre 1828, lieutenant en premier aux lanciers de la garde impériale, nommé capitaine-adjutant-major au 4^e régiment de lanciers ;

(1) La famille d'Aux-Lescout, une des plus anciennes du Midi, a porté les titres de marquis d'Aux-Lescout, seigneurs de Lescout, Sourdet, Cahuzac, La Chapelle-Mirane, Le Luc, Saint-André, La Garde-Mirane, Romegas, Mansonville, Aumessan, La Roquette, Begadan, Barrail, Frontignon, La Bernède, Uch, Notre-Dame de Lesparre, Peyrigneys, Patache, etc. ; comtes et patrons du chapitre de La Roumieu, etc. Ses armes sont : *d'or, à 3 rocs de gueules ; parti d'or, à 3 fasces de gueules*. Son origine, toute chevaleresque, paraît remonter par mâles à Géraud III, comte d'Armagnac.

Cette maison a produit, entre autres illustrations, plusieurs chevaliers de Malte ; un cardinal, en la personne d'Arnaud d'Aux-Lescout, camerlingue de la Sainte Église Romaine, légat du pape Clément V (dont il était le neveu) dans les cours de France et d'Angleterre, évêque de Poitiers et d'Albano ; Mathurin d'Aux-Lescout, chevalier de Malte, puis grand-prieur de Toulouse et d'Irlande, et général des galères de la Religion, fut élevé à la lieutenance du magistère de l'Ordre en 1581.

- 4° Henry-Jules-Marie de Batz de Mirepoix, né le 14 janvier 1834, sous-officier au 6° régiment de chasseurs à cheval ;
- 5° Gaston-Marie-Laurent de Batz de Mirepoix, né le 4 juin 1837, novice de la Compagnie de Jésus ;
- 6° Jules-Marie de Batz de Mirepoix, mort en bas âge ;
- 7° Julie-Françoise-Marie de Batz de Mirepoix, née le 8 septembre 1818, mariée, le 25 avril 1850, avec Adrien-Maurice de Bellerive, ancien officier de l'armée d'Afrique, chevalier de la Légion-d'Honneur ;
- 8° Pauline-Sophie-Marie de Batz de Mirepoix, née le 29 juin 1820, mariée, au mois de mai 1850, avec Edmond-Marie Tournier, directeur de l'Administration des Tabacs, chevalier de la Légion-d'Honneur ;
- 9° Marie-Jeanne-Françoise-Charlotte de Batz de Mirepoix, née le 10 octobre 1824, mariée, au mois de mai 1855, à Joseph-Eudore La Borde de Lagroley ;
- 10° Louise-Mathilde-Marie de Batz de Mirepoix, née le 12 juin 1832 ;
- 11° Élizabeth-Marie-Françoise-Pauline de Batz de Mirepoix, née le 8 novembre 1835, religieuse de l'Ordre des Filles de Marie, en religion *Sœur Marie de la Conception*.

BRANCHE DE WURTEMBERG.

V. Charles DE BATZ, écuyer, sieur de Laubidat, nommé, le 3 octobre 1651, capitaine commandant d'une compagnie de gens de pied dans le régiment de Jonzac, à la tête de laquelle il fut blessé et estropié pour le service du Roi, suivant un certificat du marquis de Poyanne, colonel de ce corps, du 29 décembre 1660, — était le troisième fils de Joseph de Batz, écuyer, seigneur du Guay, de Laubidat et de Gontaut, et de demoiselle Marie-Rachel de Vaqué. Une précédente attestation du même colonel marquis de Poyanne, en date du 26 juillet même année, porte que Charles de Batz avait fait toutes les guerres civiles pour le service de Sa Majesté, et s'était toujours très-bien et très-fidèlement comporté. Charles de Batz représenta ses titres de noblesse le 11 septembre 1666, devant M. du Puy, commissaire subdélégué à Condom de M. Pellot, intendant de Guienne, et eut acte de cette représentation le 24 mai 1667. Il avait épousé, par articles sous seings privés du 1^{er} février 1660, reconnus le 28 avril suivant (mariage solennisé en l'Église prétendue réformée), demoiselle Marie DE PARABÈRE, fille de Samuel de Parabère, receveur général d'Albret, et de demoiselle Jeanne de Morin. Leurs enfants furent :

- 1° Jeanne de Batz, morte au mois de mars 1743. Par son testament du 15 juin 1724, elle institua ses héritiers Alexandre de Batz, baron de Mirepoix, son neveu et filleul, et Charles de Batz, baron de Trenquelléon, son neveu à la mode de Bretagne.
 - 2° N... de Batz ;
 - 3° N... de Batz ;
 - 4° N... de Batz.
- { Ces trois frères étant sortis du Royaume à la Révocation de l'Édit de Nantes, s'attachèrent au service de la Hollande. Ils passèrent depuis en Angleterre avec le prince d'Orange, et furent tués à la bataille de La Boyne, en 1690, étant capitaines d'infanterie.

Il est probable que des fils de Charles de Batz sont issues plusieurs branches établies en Suède, en Norvège et en Allemagne, dont l'une s'est éteinte, en 1845, en la personne du baron Charles de Batz, mort au mois de juillet de cette année, à Munich, en Bavière, laissant aux orphelins de Munich une fortune évaluée à quatre millions de florins. — Une autre de ces branches subsiste encore en Wurtemberg et en Autriche, avec les armes que nous avons décrites plus haut; à elle se rapportent les sujets suivants :

N... DE BATZ, nommé chargé d'affaires à la Diète de Ratisbonne, au milieu du siècle passé.

N... DE BATZ, mort en 1825, conseiller d'État en Wurtemberg.

N... DE BATZ, colonel et aide de camp de Sa Majesté le roi de Wurtemberg, mort à Stuttgart en 1856. Nommé baron en Wurtemberg, il fut décoré, en 1812, des mains de l'Empereur, de l'Ordre de la Légion-d'Honneur. Il a laissé pour enfants :

- 1° Guillaume, baron de Batz, lieutenant en premier au 4^e régiment de cuirassiers, au service de l'empereur d'Autriche;
- 2° N... de Batz, lieutenant en premier au 8^e régiment de dragons, au service de l'Empereur, marié récemment à Vienne avec N... D'ARIOLI DE MORKOWITZ;
- 3° N... de Batz, qui a épousé le baron de Phull-Riccpur, en Wurtemberg;
- 4° N... de Batz.

Cette branche avait, pendant son établissement en Suède, changé son nom en celui **DE BATUTZ**. Elle est aujourd'hui avec la maison de Batz en rapports de parenté qui justifient suffisamment les traditions des deux familles et la presque similitude de leurs armes au point de vue symbolique du blason.

